

Instance de concertation Région 21-02-2023

Notes prises par damien.coursodon@ac-lyon.fr

Convention cadre

Mi-décembre on nous a envoyé un document de 101 pages alors que la convention travaillée entre le printemps 2020 et décembre 2021 n'en contenait qu'une trentaine après un travail très constructif avec les services de la Région, convention dont on demandait la mise en œuvre depuis plus d'un an ! On a donc indiqué que la nouvelle méthode n'était pas la bonne et on a refusé de travailler dans un délai si court. On trouve 15 pages sur la santé et la sécurité, des éléments sur les usages des logements de fonction, ...

Le 17 janvier on a reçu un texte amendé.

Le 16 février on a reçu un document à nouveau amendé suite à la discussion qui a eu lieu avec les organisations syndicales de la Région mais en aucun cas avec nous.

Le SNPDEN et AI UNSA ont saisi la Région sur la convention cadre et notamment sur le calendrier et la méthode. Cela faisait écho à notre saisine collective (SNPDEN, AI, Id) lors de la dernière instance de concertation pour indiquer que la méthode ne nous convenait pas.

On a donc eu un échange le 20 février avec la vice-présidente pour lui le dire en amont de l'instance de concertation pour faire bouger le calendrier. La volonté est de passer en commission permanente le document mi-mars a été rappelé.

Nous avons redit avec force que la méthode n'était pas la bonne et qu'on parachute des contenus non coconstruits avec nous.

On nous répond que ce n'est pas des documents de mise en œuvre mais de cadrage juridique sur des bases déjà travaillées avec des services de l'Etat et qu'un autre texte sera retravaillé avec nous pour la mise en œuvre.

On répète que l'on veut aboutir mais pas à marche forcée. Réponse à venir ...

SRM Bilan et perspectives



Rappel: Organisation de la maintenance

- **1er niveau (norme AFNOR FDX 60.000):**

Réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'éléments accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement, ou échanges d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tels que voyants ou certains fusibles, (...) réalisables par les utilisateurs ou agents sans outillage spécifique.

- **2ème niveau :**

Dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement, réalisable par un personnel qualifié, avec des procédures détaillées et un outillage léger.

- **3ème niveau :**

Identification et diagnostic de pannes, réparation par échange de composants ou d'éléments fonctionnels, réparations mécaniques mineures, devant être réalisés par un technicien qualifié, avec des procédures complexes et un outillage portatif complexe.

Ces 3 premiers niveaux relèvent de dépenses de fonctionnement et sont financés presque exclusivement par la Dotation de Fonctionnement. Ils sont gérés par l'EPL/EPLEFPA

- **4ème niveau :**

Tous les travaux importants de maintenance corrective ou préventive à l'exception de la rénovation et de la reconstruction (nécessitent entreprises spécialisées, maîtrisant une technique particulière avec un outillage spécialisé).

Ces travaux d'investissement sont soit réalisés directement sous maîtrise d'ouvrage Région, soit font l'objet de subventions d'investissement appelées SUBVENTIONS REGIONALES DE MAINTENANCE (SRM) sous maîtrise d'ouvrage de l'EPL/EPLEFPA

- **5ème niveau :**

Rénovations, reconstruction, ou exécution des réparations importantes (réalisation par le constructeur, services ou sociétés spécialisées, selon un processus proche de la construction initiale).

Ces travaux d'investissement sont réalisés directement par la Région.

SRM : définition et mode de fonctionnement

• Travaux éligibles:

- Tous travaux d'investissement (sécurité incendie, sécurisation, réorganisation fonctionnelle, économies d'énergie, réfection de locaux, aménagements extérieurs).

• Montants possibles:

- Jusqu'à 108.000 € HT toutes dépenses confondues;
- Enveloppe financière initialement calibrée à 20 M€/an.

• Dépenses à programmer dans le temps:

- Paiement possible en 2 temps avec avance à 50% à l'attribution de subvention (avance rarement demandée par les lycées, seules 2% des subventions en cours ayant fait l'objet de ce versement);
- Date d'éligibilité des dépenses souple par rapport à la décision de la collectivité (dossier déclaré complet);
- Fin de la période d'éligibilité des dépenses (facturations) à 2 ans après la date du vote en CP;
- Caducité 6 mois après (nécessité de transmettre les demandes de soldes et justificatifs avant cette date).

• Process:

- Appel à projet annuel ouvert à l'automne (mi octobre/fin novembre), puis réouverture en janvier suivant pour opérations urgentes;
- Organisation via le Portail des Aides (PdA) depuis octobre 2022;
- Instruction en DA territoriales qui priorisent l'ensemble des demandes recensées + centralisation DAPPIL pour préparation délibération et transfert dans les outils de gestion.

Historique : Depuis 2016...

5685 subventions votées

pour un montant total
de **105,88 M€**

Moyenne **18.624 €**
par subvention

Type de travaux	Nombre de subventions	Montant total	Moyenne subvention
Equipements techniques	1389	24,445 M€	17 598,99 €
Second œuvre	1022	21,588 M€	21 123,29 €
Clos/couvert	1040	20,804 M€	20 003,85 €
Sécurité incendie	589	8,901 M€	15 112,05 €
Sûreté	459	9,254 M€	20 161,22 €
Sécurité des personnes	377	5,717 M€	15 164,46 €
Abords/VRD	240	4,278 M€	17 825,00 €
Autres (désamiantage, économie d'énergie, hygiène, VDI, sinistres, divers et non renseigné)	569	10,89 M€	17 598,99 €

Subventions votées annuellement:

2016:	911 subventions pour 12,264 M€ (compris solde des anciennes opérations Rhône-alpines)
2017:	913 subventions pour 15,873 M€
2018:	1007 subventions pour 20,798 M€
2019:	1079 subventions pour 22,769 M€
2020:	813 subventions pour 14,848 M€
2021:	567 subventions pour 10,30 M€
2022:	486 subventions pour 8,23 M€

... Situation au 31/12/2022: le stock des SRM en cours

• 581 SRM en cours, de montant moyen de 20 320 €

Département	03	15	43	63	01	42	69	07	26	38	73	74
Nombre de SRM en cours	9	22	15	42	24	65	140	21	23	104	49	67
Répartition DA	88				229				264			

• pour un montant total de 11,806 M€,

• 10,9 M€ de reste à mandater

Nombre de SRM en cours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre lycées	71	58	32	30	19	7	2	4	1	
	210					14				
	224 lycées									

Contexte

- ⇒ **Un contexte international et économique** impliquant la nécessité d'accroître les efforts en matière d'économies d'énergie;
- ⇒ **Evolution des directives nationales**, en matière de gestion comptable des collectivités territoriales impliquant harmonisation de l'ensemble des outils de traitement des subventions
Un logiciel unique pour assurer la gestion des aides régionales dans le cadre restreint des logiciels agréés par l'Etat:
En octobre 2022, transfert des SRM sur le Portail des Aides (PDA).

De nouvelles règles

- ⇒ **Vigilance sur le nombre de SRM en cours par établissement** (cible < 10 sauf exception justifiée)
- ⇒ **Priorisation des prestations éligibles au dispositif SRM**
 1. Liées à la sécurité et la conformité
 2. Liées à la continuité du service public
 3. **Actions d'économie d'énergie**
 4. Sur interventions permettant de prolonger durée de vie du patrimoine (ex : réparation étanchéité toiture)

6

CONSTATS

Différents types de difficultés rencontrées

- **Communication de la DEL via l'ENT insuffisante** pour toucher tous les lycées;
- **Difficultés d'accès à l'outil PdA** pour les lycées (modes de connexion, ...)
- **Saisies administratives inutiles** pour les lycées imposées par l'outil (références des comptes, SIREN, ...)
- **Organisation de l'outil PdA ne prenant pas en compte le process d'établissement des subventions** tant pour les lycées (délégations entre Proviseur, gestionnaire, pour la saisie dans l'outil ...) que pour la DEL (différents niveaux d'instruction inexistant dans PdA)
- **Difficultés techniques de communication entre les outils** de gestion des subventions (PdA – Notes - GDA)

➔ **Très forte réduction du nombre de dossiers transmis par les établissements lors de l'appel à projet annuel fin 2022 (400 dossiers sur 2000 environ usuellement).**

Mesures prises

L'accès aux différents sites :

- Connexion incontournable via l'ENT pour accéder à toutes les informations communiquées par la DEL, notamment en ce qui concerne PdA;
- Création d'une boîte mail dédiée aux travaux de maintenance et aux SRM (Maintenance_srm_lycées@auvergnerhonealpes.fr);
- Remise d'un modèle de certificat administratif autorisant les agents non régionaux (hormis proviseurs, directeurs ou secrétaires généraux des EPLE) à déposer des demandes de SRM.

Répondre aux besoins en termes d'organisation:

- Développements en cours sur l'outil PdA permettant de réduire les saisies inutiles et le rapprocher de l'organisation existante pour l'établissement et l'instruction des subventions;

Dans l'attente, établissement d'un guide spécifique à chaque utilisateur (intervenants en lycées / instructeurs / valideurs).

8



Les éléments à saisir : préconisations

- ⇒ Une adresse mail générique (proscrire les adresses mail personnelles)
- ⇒ Les données émises par les EPLE doivent être précises, complètes et à jour (dans ce dernier cas notamment en ce qui concerne leurs fiche INSEE, n° SIREN, RIB...et devis)
- ⇒ Le plan de financement relatif à la demande de SRM doit être équilibré. Il mentionne en outre, les coûts respectifs des prestations obligatoires le cas échéant (tels que maîtrise d'œuvre, CSPS...).
- ⇒ L'objet est un très bref résumé (Ex : Fourniture et pose de LED), le libellé est une description simple des travaux envisagés, comprenant la localisation précise des prestations prévues et la raison de la demande.
- ⇒ Le montant demandé ne peut être supérieur au montant de l'opération et doit être indiqué TTC.
- ⇒ Consulter le guide de rédaction des SRM (via l'ENT) aide à la formulation de l'objet et du libellé.

Les SRM de 2023

SRM hors Plan de Sobriété Énergétique

	Budget total 2023	CP Février	CP Mars	Total DEL
DA Auvergne	2 000 000,00 €	135 900,00 €	227 500,00 €	363 400,00 €
		7%	11%	18%
DA Rhône	4 000 000,00 €	621 300,00 €	645 646,00 €	1 266 946,00 €
		16%	16%	32%
DA Alpes	4 000 000,00 €	86 400,00 €	492 100,00 €	578 500,00 €
		2%	12%	14%
TOTAL	10 000 000,00 €	843 600,00 €	1 365 246,00 €	2 208 846,00 €
		8%	14%	22%

SRM spécifiques Plan de Sobriété Énergétique (LED)

	Budget total 2023	CP Février	CP Mars	Total DEL
DA Auvergne	500 000,00 €	- €	26 000,00 €	26 000,00 €
		0%	5%	5%
DA Rhône	1 000 000,00 €	36 400,00 €	164 334,00 €	200 734,00 €
		4%	16%	20%
DA Alpes	1 000 000,00 €	- €	223 000,00 €	223 000,00 €
		0%	22%	22%
TOTAL	2 500 000,00 €	36 400,00 €	413 334,00 €	449 734,00 €
		1%	17%	18%

150 SRM dont 10 au titre de la sobriété énergétique votées ou proposées en 2023, pour un montant total de **2,658 M €**

DA	Département	nb de SRM
Auvergne	Allier	
	Cantal	5
	Haute-Loire	4
	Puy-de-Dôme	9
Rhône	Ain	22
	Loire	10
	Rhône	52
Alpes	Ardèche	2
	Drôme	2
	Rhône	
	Isère	11
	Savoie	20
	Haute-Savoie	13
		150

Des opérations de réingénieries sont en cours pour les saisies et les délégations de saisie. Les retours sont à demander au technicien de patrimoine en charge du suivi de l'EPL.

FRAR

Ou en est on sur le moment où l'on peut l'utiliser par rapport à l'usage du fond social ?

Pas de réponse ... en attente

FRI

Il est signalé que des restrictions ont été rajoutées par certains chargés de suivi (montant de la commande, restriction sur l'achat de matériel informatique, ...).

La Région indique des demandes sur des montants très faibles qui ont largement alourdi leur traitement c'est pour cela que le montant de regroupement a été mis à 2 000€.

Plan de réduction des consommations d'énergie

En s'appuyant sur l'enquête en cours et Outil advizeo :

Situer le niveau de consommation d'un lycée

- Le tableau de bord Savee / Advizeo permet aussi à chaque lycée de visualiser un indicateur de performance énergétique : la **consommation surfacique (kWh/m²)**. Nous proposons de faire évoluer cet indicateur pour que le lycée puisse se situer par rapport aux autres lycées d'une même typologie
 - Le tableau de bord actuel : consommation d'électricité et de gaz rapportées à la surface

Consommation d'électricité



Consommation de chaleur



Dans cette version, les seuils sont fixés arbitrairement

- Après mise à jour (attendue d'ici quelques semaines): consommation d'électricité, de chaleur et total des consommations rapportées à la surface avec un indice de positionnement défini par typologie de lycée (EREA, Agricole, Général, Hôtelier, Polyvalent, Professionnel)

Consommation d'électricité



Consommation de chaleur



Consommation totale



Premier quartil : Un quart des lycées de la typologie du lycée concerné atteignent ce seuil de consommation énergétique
 Deuxième et troisième quartil : la moitié des lycées se trouvent dans cette plage de consommation
 Quatrième quartil : ¼ des lycées sont dans cette plage de consommation

Si les données ne remontent pas automatiquement :

Point d'avancement du PSEL

Communiquer les données manquantes

Les données présentes sur Savee / Advizeo sont basées sur des liaisons automatiques numériques avec les fournisseurs ou les distributeurs d'énergie.

En l'absence d'une automatisation possible, et c'est notamment le cas pour les énergies de stock (bois, fioul, propane), certains réseaux de chaleur et les Etablissement Locaux de Distributions d'énergie, les données sont remontées par import de fichier excel par le biais soit du fournisseur soit par l'envoi des factures des lycées.

Si des données sont manquantes sur advizeo les établissements peuvent télécharger les factures manquantes sur l'espace savee :

Tableau de bord / Caractéristique générales / Editer / General / Importer

Les premiers résultats

Le PSEL en chiffres au 21/02/23

2021	sept-21	oct-21	nov-21	dec-2021
Consommation GWh	19,5	30,3	44,6	62,6
2022	sept-22	oct-22	nov-22	dec-22
Consommation GWh	17	16,6	28,3	49,7
Variation de conso en valeur absolue	- 13 %	-45%	-37%	-21%
Corrigé DJU par rapport à 2021		27,6	35,1	53,7
Variation de conso en DJU		-9%	-21%	-14%

- 32,860 M€ d'affectations d'autorisations de programme d'ores et déjà votées par la commission permanent
- 92 % de lycées adhérents au marché d'exploitation-maintenance-performance énergétique P1P2P3
- Plus de 200 questionnaires LED retournés; > 30 % lycées ayant fait l'objet d'un passage en LED, 64 commandes pour 1,46 M€HT depuis janvier 2023
- Plus de 110 installations photovoltaïques existantes sur 90 sites, 15 en études et programmation de travaux pour 2023
- Plus de 840 actions de sobriété par l'usage identifiées par les lycées ayant remis leurs plans de sobriété
- 300 diagnostics détaillés de performance énergétique commandés en décembre et réalisés en 2023,
- 100 lycées raccordés à un réseau de chaleur

Des baisses significatives des consommations y compris corrigées des éléments climatiques.